

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUFFERVILLE
DU 02 FÉVRIER 2018**

L'an deux mil dix-huit, le deux février à 20 H 30, le conseil municipal de la commune d'Aufferville, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Bruno MOULIÉ, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Présents : MOULIÉ Bruno, GOURDET Ginette, VALLERY Thierry, BERTHELIN Élodie, BONNICHON Christian, GARNIER Patrice, GOURTAY Benoît, RUFFIGNAC Adeline, SAYDE Thierry, MORISSEAU Marie-Claude, FASSEU Gwenaëlle, MORISSEAU-CHEMIN Aline, MARIÉ Benoit, RINGENBACH Cécile, BRIAND Thierry.

Secrétaire de séance élue : Ginette GOURDET



1/ APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 15 DECEMBRE 2017

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2017.

2/ PLU : Bureau d'étude

Sur proposition de la commission urbanisme et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide de retenir la société Eu Créal.

3/PERSONNEL COMMUNAL : poste de secrétariat et renouvellement de contrat

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide de stagiairiser directement l'agent à compter du 26 mars 2018 et de créer un poste d'adjoint administratif à 17h30 à compter du 1^{er} mars 2018.

4/ CRÉATION D'UNE AGENCE POSTALE - RELAIS

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide la création d'une agence postale – relais.

5/ INVESTISSEMENTS 2018

Le maire rappelle les investissements qui ont été reportés :

- Fourniture, installation et la mise en service d'un Système de Sécurité Incendie de type 4 Radio avec la fonction PPMS.
- Plan de goudronnage,
- Création de l'aire de jeux « espace père Édouard ».
- Parking boulangerie : le maire précise que la subvention a été refusée, le plafond minimum de la dépense doit être de 50 000€.

Le maire propose ensuite les investissements pour l'année 2018 qui ont été retenus en bureau municipal :

- L'installation de ralentisseurs -traversée du bourg (cimetière – école/mairie – sortie salle des 4 saisons).
- Réhabilitation du logement.
- Achat de 3 tableaux numériques

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité accepte les propositions d'investissements.

6/ SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

Le maire explique qu'il est nécessaire de solliciter des aides pour les investissements 2018

Il propose de solliciter le concours :

- du conseil départemental dans le cadre du FER pour la réfection du logement.
- du conseil départemental – ART Morêt-Veneux dans le cadre des amendes de police pour l'installation de ralentisseurs.
- Du conseil départemental dans le cadre du Fonds E.CO.L.E pour les tableaux numériques.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents et représentés de solliciter les aides ci-dessus. Et autorise le maire à faire les démarches nécessaires pour la constitution des dossiers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h51

Bruno MOULIÉ

Maire d'Aufferville

